

EXPRESSION

Journal d'information de la ville de Bessancourt

Une 12^{ème} édition du

MCDD réussie !



8 | Dossier
retour sur le **MCDD 2014**



6 | Le PEDT :
une signature
décisive



7 | Associations :
le sport à l'honneur



13 | Festival du conte
en Val d'Oise

En images

revivez la vie de votre ville en images.



Visite de M^{me} GAUTHIER, directrice académique, le jour de la rentrée des classes, en présence de l'inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur DRZEWSKI, le mardi 2 septembre.



Signature du Projet Éducatif Territorial (PETD) de la ville après une visite des TAP avec le Préfet le 16 septembre. (Ci-contre, l'atelier citoyenneté).



Exposition BD à la bibliothèque



Stage de création de BD pour les collégiens du 21 au 24 octobre



Sommaire

NOS ENFANTS I 4-5
Signature PEDT

DÉVELOPPEMENT I 6-7
URBAIN ET ENVIRONNEMENT
Une nouvelle boulangerie en centre-ville

DOSSIER I 10-11
Retour sur le MCDD 2014

SOLIDARITÉ I 12-13
Le programme « Habiter mieux »

CULTURE I 14-15
Le Centenaire de la Grande Guerre

SPORTS ET LOISIRS I 16-17
Des associations sportives incontournables

VIE MUNICIPALE I 18
Expression d'élu

TRIBUNE I 19

AGENDA I 20
Sorties, spectacles, événements...

A noter

Le prochain conseil municipal aura lieu
le 8 décembre à 21h en Salle Paul Bonneville.

Horaires

La Mairie vous accueille :
les lundis, mardis, mercredis et vendredis
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Les jeudis, de 13h30 à 18h et de 13h30 à 20h pour
l'accueil unique, l'espace emploi et la Police Municipale
Les samedis, de 8h30 à 12h.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Poulet
Rédacteur en chef : Franck BERNARD
Conception, rédaction : Hawa FOFANA
Photos reportage : Darine Bouadis - Fotolia
Maquette et impression : Agence Florilèges
Dépôt légal : 4^e trimestre 2014
Tirage : 3100 ex.
Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts.



**Retrouvez toute l'actualité
de votre ville sur**
www.ville-bessancourt.fr



**Rejoignez-
nous !**

Édito



Notre ville continuera à prendre des initiatives pour le bien-être des habitants, la réussite de nos enfants, la réponse aux besoins en logement.

Pour une politique juste, fidèle à nos engagements.

La situation de notre pays mobilise le gouvernement sur les nécessaires réformes et les économies à réaliser pour diminuer notre déficit et relancer la croissance. Je fais partie de ceux qui pensent que ce pays doit être profondément réformé pour plus d'efficacité de l'Etat, plus de justice et un effort porté équitablement par tous pour sortir de cette crise.

Le gouvernement a annoncé le 30 septembre, une contribution exceptionnelle des collectivités de plus de 3 milliards d'euros dès 2015. Sur trois ans, cela représentera 11 milliards d'euros de contribution. Un tel prélèvement ne peut que nuire à l'investissement et risque d'amplifier les difficultés des entreprises qui travaillent pour les villes.

L'intérêt de notre pays serait plutôt de favoriser l'investissement, tout en demandant aux collectivités d'être économes dans leur fonctionnement. C'est ce que nous prônons depuis 2001 à Bessancourt.

L'année 2015 sera donc une année sans doute très difficile sur le plan budgétaire, nous incitant à défendre âprement le financement de nos projets pour Bessancourt.

Projets qui sont souvent innovants, comme le Projet Éducatif Territorial de Bessancourt, plébiscité par le Préfet et l'Inspectrice d'Académie, en visite au mois de septembre 2014, ou encore notre politique en faveur du logement abordable, mise en lumière lors des dernières assises départementales du logement, en octobre 2014.

Notre ville continuera à prendre des initiatives pour le bien-être des habitants, la réussite de nos enfants, la réponse aux besoins en logement... Ces politiques demandent des moyens pour les espaces et les équipements publics. L'État doit comprendre que l'intérêt du pays réside dans le soutien des initiatives publiques et privées, afin de favoriser le redémarrage économique, non dans des coupes budgétaires contre-productives. Tout est une question d'équilibre.

Pour une politique équilibrée du logement, nous avons adopté une convention avec l'Établissement Public Foncier afin de maîtriser les réalisations d'urbanisme pour Bessancourt. Il s'agit d'un engagement tenu dès la première année de notre mandat. Notre objectif est donc de poursuivre la politique que nous menons depuis 2001. La convention avec l'EPF a été votée à l'unanimité en Conseil Municipal, ce qui laisserait penser que l'opposition a peut-être compris notre vision équilibrée de l'aménagement du territoire. Nous devons avant tout, le respect de nos engagements auprès de ceux qui ont compris et soutenu notre politique, dès mars 2014.

Jean-Christophe Poulet
Maire de Bessancourt

Rythmes scolaires

Bessancourt : exemple de réussite pour les rythmes scolaires

Dès la rentrée 2013, la ville de Bessancourt a fait le choix de mettre en place la réforme des rythmes scolaires à travers les « Temps d'Activités Périscolaires ». L'année scolaire 2014-2015 est donc la seconde année de la réforme sur Bessancourt.



Bessancourt fut parmi les premières communes dans le Val-d'Oise à appliquer la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2013. C'est la raison pour laquelle la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, Madame Martine GAUTHIER, a fait le choix de venir à Bessancourt pour la rentrée scolaire le mardi 2 septembre 2014. Accompagnée de Monsieur DRZEWINSKI, Inspecteur de l'Éducation Nationale, et de représentants du Conseil Municipal, Madame GAUTHIER a visité l'ensemble des classes du groupe scolaire Saint-Exupéry, pour constater l'organisation du temps scolaire dans ce groupe de près de 440 élèves.

Cette visite fut l'occasion pour Jean-Christophe POULET, Maire de Bessancourt, de rappeler l'engagement de la commune pour la réussite scolaire et éducative, à travers la mise en place de la réforme, mais aussi de présenter les moyens alloués aux équipes enseignantes (installation dans toutes les classes de Vidéoprojecteurs interactifs et

autres outils pédagogiques). La ville a reconduit les activités de l'an passé et mis en place de nouvelles.

Cette rentrée scolaire a permis aux équipes de l'Éducation Nationale de constater que cette réforme est une réussite à Bessancourt, tant du point de vue de l'investissement des services de la ville que des moyens alloués par la commune.

Le Maire se félicite d'avoir mis en place cette réforme, en lien avec les parents.

Du point de vue écologie et développement durable, un poulailler et un potager ont été installés dans l'école ainsi que des ruches dans le Parc du Château, afin que chaque groupe scolaire puisse avoir sa propre ruche et confectionner du miel pour les écoles. Dans le volet culturel, les activités musicales et citoyennes sont reconduites à travers l'initiation à la musique, au chant, aux arts plastiques etc...

A Bessancourt, la réforme des rythmes scolaires est un projet porté par tous pour l'avenir des Bessancourtois.

Citoyenneté

Installation du nouveau CME :

Le jeudi 2 octobre dernier, lors de l'installation des nouveaux élus du CME, le Maire a remercié les anciens élus et leur a remis la médaille de la ville.

Le Maire en présence de Mesdames SORBA et REFOUFI ont souhaité la bienvenue aux nouveaux élus, qui ont reçu une sacoche spéciale CME avec tout le kit utile pour leur nouveau mandat (badge, cahier, bloc-notes et stylo). Juliette ROMAIN et Caroline DOMINICI, en charge du CME ont ensuite



Voici la liste des nouveaux élus :

ABDUL MALAK Rayan,
ANDRAWAS Jean-Baptiste, AUBERT-
LAVENU Lukas, BELAID Cassandre,
BELAID Ilona, BLOUET Ambre,
COURTOIS Paul, GARDET Manon,
GAVREL Victoria, GEAY Raphaël,

expliqué aux jeunes élus le fonctionnement des différentes commissions et des réunions plénières, ainsi que les objectifs du CME.

Le nouveau CME est composé de 24 enfants, avec une parité parfaite, à savoir 12 filles et 12 garçons répartis sur les groupes scolaires de St Exupéry et Lamartine. 8 CE2, 8 CM1 et 8 CM2. Leur mandat est d'une durée de 2 ans, ils se réuniront en plénière trois fois par an.

La première aura lieu le 5 novembre pour préparer la cérémonie du 11 Novembre. Ils seront chargés de la préparation et de l'élaboration des différents projets (le centenaire de la Grande Guerre, des sorties culturelles, etc...).

Les élus se répartiront en 3 commissions (par groupes de 8) selon les projets qu'ils ont envie de mettre en place : Culture/Sport/Loisirs, Solidarité/Santé/Sécurité et Environnement/Cadre de vie.



HOULLIER Maéline, KEBAILI Naïm, LAZAAR Lina, LEMARQUIS Brice, LESIRE-OGREL Elmo, LEVEQUE-OUYOUCEF Emma, LOCUSSOL Camille, MANZO Melvin, MONGIN Mathilde, PEBORDE Arthur, PETIT Maxime, SAPONE Julia, STEPHAN Juliette, UNUR Mehmed-Ali.



Un PEDT à la hauteur de nos ambitions

Le mardi 16 septembre a eu lieu la signature du PEDT de la ville, en présence de M. Jean-Luc NEVACHE, Préfet du Val d'Oise, de M. André GARCIA, Inspecteur de l'Education Nationale adjoint, de M. Pascal DELAPLACE, Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise et de M^{me} Dominique SORBA, Adjointe en charge du projet éducatif.

Le Maire Jean-Christophe POULET a présenté à Monsieur le Préfet

plusieurs ateliers TAP menés à l'école Saint Exupéry, comme l'atelier arts plastiques, parcours citoyen, film d'animation, jardin ou encore chant et clown de théâtre, en présence notamment du représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Le Préfet, garant de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans l'ensemble du département, s'est dit satisfait de l'organisation mise en place par la ville de Bessancourt.

Il a pu constater en discutant avec les enfants, leur enthousiasme et leur plaisir à mener de telles activités, pensées pour contribuer à l'épanouissement de chaque enfant, tout en assurant une pleine égalité face à la réussite éducative et scolaire de chacun.

Après la visite, la signature s'est déroulée à l'Espace Marc Steckar, en présence de plusieurs représentants de la communauté éducative et des partenaires de la ville dans le cadre de la réalisation de ce PEDT. Ce fut l'occasion pour le Maire, de rappeler la fierté de l'équipe municipale, avec un consensus de

l'ensemble du Conseil Municipal, d'avoir mis en place cette réforme depuis l'année scolaire précédente. Jean-Christophe POULET s'est dit convaincu par la nécessité d'une telle réforme pour le bien-être de tous les jeunes bessancourtois, à travers un PEDT mené dans le cadre d'une grande concertation, avec l'ensemble des partenaires œuvrant dans ce domaine. Il a notamment rendu hommage à tous les services de la ville, qui se sont impliqués avec conviction dans la mise en place des rythmes scolaires, du service technique aux accueils de loisirs, ce qui renforce la motivation de la ville à faire de cette réforme la réussite de tous.

Monsieur le Préfet a remercié le Maire de Bessancourt et l'ensemble de l'équipe municipale pour leur courage et leur détermination.

Il s'est dit convaincu du bien-fondé de cette réforme et souhaite vivement que l'ensemble du département se saisisse de cette question avec force. Il a également rappelé le besoin de « persévérer lorsque l'on pense que nous sommes sur des sujets justes ». La signature s'est clôturée par un verre de l'amitié.



Une nouvelle boulangerie en centre-ville



C'est une nouvelle boulangerie qui a ouvert ses portes en centre-ville le 5 septembre dernier. Nous avons rencontré M. CAFFARO (26 ans) et M^{lle} FEZARD (21 ans), les heureux propriétaires pour en savoir un peu plus. Un couple sympa de jeunes dynamiques, venant tout droit de l'Isle-Adam, qui ouvre une nouvelle page de leur vie.

Tous deux ouvriers artisans, lui boulangier et elle pâtissière, cela faisait un an qu'ils réfléchissaient à l'idée

de se mettre à leur compte. Quand on leur demande pourquoi ils ont choisi cette ville, leur réponse est simple : Bessancourt est une ville « qui bouge » et une ville agréable. D'autant que le choix ne fut pas difficile, Monsieur y a vécu une grande partie de son enfance.

De plus, une bonne partie de leur famille y vit encore, ce qui est un plus pour un jeune couple avec un enfant en bas âge.

Avec la vente de la boulangerie, c'est une bonne opportunité qui s'offrait à eux et qu'ils n'ont pas hésité à saisir.

Leur point fort : ils sont motivés, polyvalents l'un et l'autre et surtout, tout est fait maison, de la religieuse au macaron, en passant par la baguette bien sûr. Alors n'hésitez pas à découvrir la boulangerie Chloé.

Nous leur souhaitons une très bonne installation à Bessancourt et un bel avenir prometteur dans notre ville.

Citoyenneté et cadre de vie : les responsabilités de chacun

Les services techniques municipaux œuvrent toute l'année afin de garantir le nettoyage et l'entretien de la commune. Leur intervention concerne les espaces publics qui comprennent les voiries principales et secondaires, les sentes, parcs et aires de jeux. Avec des espaces publics et des cheminements de qualité, le but recherché est également de permettre et de favoriser les déplacements piétons.

L'amélioration et la préservation du cadre de vie de la commune sont garanties également avec le concours de ses citoyens, tant au niveau du respect de la propreté des espaces publics, que celui de l'entretien des espaces privés.

Certaines parties des propriétés privées en bordure de l'espace public participent à l'ambiance paysagère de la commune, mais leur entretien ne peut être assuré par les services

municipaux. Les haies végétales en bordure de trottoirs sont à entretenir de manière à ne pas gêner voir obstruer le déplacement des personnes à mobilité réduite (personne en situation de handicap, parents avec poussette, personnes âgées,...) et de manière générale celui des piétons. Attention, ce type de travaux qui peuvent générer du bruit avec l'emploi d'outils mécanisés, font l'objet d'un arrêté préfectoral fixant des jours et des horaires autorisés.

Les tags ou les graffitis sur les clôtures ou sur les murs des habitations en bordure d'espace public, qui ne sont pas du fait de leur propriétaire, dégradent à la fois les biens et la propreté de la rue ou de la sente. Une intervention publique et gratuite peut être réalisée mais elle nécessite une autorisation des propriétaires concernés.

■ Lutte anti tags

■ Un service de la Communauté d'Agglomération Le Parisis.

La Communauté d'Agglomération Le Parisis est un établissement de coopération intercommunale qui regroupe 10 communes dont Bessancourt. A l'échelle de son territoire, Le Parisis participe à la protection du cadre de vie et des biens, en proposant un service de lutte anti tags aux habitants des communes adhérentes. En tant que Bessancourtoise ou Bessancourtois, vous pouvez donc faire appel à ce service gratuit de nettoyage intercommunal pour votre propriété comportant un ou plusieurs tags/graffitis. Depuis le 1^{er} octobre, c'est la société TV NET, spécialisée dans le domaine de la propreté urbaine, qui intervient pour le compte de la Communauté d'Agglomération Le Parisis. Pour bénéficier d'une intervention, il vous suffit de contacter dans un premier temps le service propreté de la Communauté d'Agglomération Le Parisis. Il vous sera demandé de compléter et de signer une convention d'enlèvement des graffitis sur domaine privé autorisant l'intervention de la société mandatée par le Communauté d'Agglomération Le Parisis.

Contact :

Communauté d'Agglomération

Le Parisis

Service Propreté - 01.30.26.34.41

■ Permanences de vos élus

Jean Luc DELECROIX, Adjoint au développement urbain et Estelle CABARET, Adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, vous reçoivent sans rendez-vous, le matin, de 10h à 12h

les samedis 22 novembre et 13 décembre 2014.

Le service urbanisme quant à lui, vous ouvre ses portes lors de permanences **les samedis 8 novembre, 29 novembre et 20 décembre 2014.**



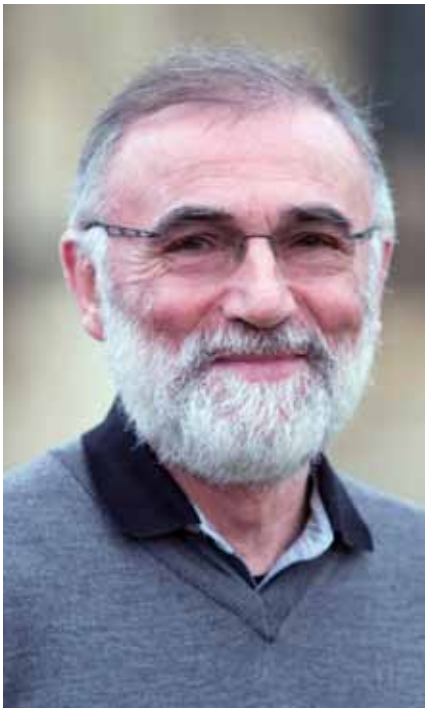
JL DELECROIX



ESTELLE CABARET

Un partenariat pour un développement urbain maîtrisé

Entretien avec Jean Luc DELECROIX,
Adjoint au Maire délégué au Développement Urbain



Expression : Lors de la séance du 23 septembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé la convention de veille et de Maîtrise foncière de L'Etablissement Public Foncier du Val-d'Oise. Pouvez-vous nous expliquer l'objectif de ce nouveau partenariat ?

Jean Luc DELECROIX : Ce partenariat va permettre à la commune de se donner les moyens de mieux maîtriser son développement urbain. Il est important de concilier le travail engagé sur la diversification de l'offre de logement et le projet de redynamisation du commerce de proximité, avec un développement urbain raisonné dans le temps en phase avec un programme d'adaptation ou de réalisation des équipements publics (groupes scolaires, accueil de la petite enfance, complexes sportifs, voiries, ...).

Bessancourt est une commune attractive, située à 35 mn de Paris en train et proche à la fois de toutes commodités et d'espaces naturels de qualité. Un bon nombre de ménages sont intéressés pour s'y installer, les jeunes originaires de la

commune souhaitent également y rester ou y revenir.

L'offre de logement n'est pas forcément bien adaptée. Il s'y exerce une pression foncière importante avec un marché locatif privé peu existant et un manque de logements intermédiaires dans le marché de l'accession. L'offre de logements sociaux doit être également développée afin de répondre aux besoins des ménages et satisfaire les exigences réglementaires en matière de taux de logements sociaux par commune.

D'autre part, certains secteurs urbanisés de la commune sont en voie de mutation comme par exemple le secteur de la zone artisanale (rue des Genêtes), ou le sont potentiellement (tissu ancien du centre bourg, activités économiques à relocaliser,...). Ces secteurs à enjeux doivent faire l'objet d'une veille foncière afin d'écartier le risque d'une urbanisation subie.

Enfin, le secteur de l'immobilier représente un enjeu économique où la plupart des professionnels agissent avec un savoir-faire aguerri, dans le respect des règles de la construction et de ses normes. Cependant, certains acteurs en y voyant une opportunité, s'improvisent promoteur et parfois nous constatons une issue malheureuse de leur projet. La commune doit se donner les moyens d'intervenir en amont sur le choix des opérateurs.

Expression : Quels sont les moyens concrets dont dispose la commune pour assurer une maîtrise du foncier ?

J.L.D. : Tout d'abord, il faut savoir que la commune a instauré le Droit de Préemption Urbain renforcé dans des secteurs dits «à enjeux». C'est une disposition réglementaire donnée par le Code de l'Urbanisme au Maire. Dans ces secteurs à enjeux la vente d'un bien est soumise à une déclaration d'intention d'aliéner qui doit être adressée au Maire. Si la commune est intéressée par le bien,

elle a la possibilité de faire une offre d'acquérir. Concrètement, la commune n'a pas la capacité financière propre pour acquérir des biens, même au prix estimé par le service des domaines (prix en général en dessous du marché). C'est pourquoi le Maire a été autorisé par le Conseil Municipal à signer une convention de veille et de maîtrise foncière avec l'EPF VO et à lui subdéléguer le droit de préemption urbain.

L'Etablissement Public Foncier du Val-d'Oise a été créé par décret en Conseil d'Etat le 13 décembre 2006. C'est un EPF d'Etat avec une autonomie financière qui a pour mission de réaliser l'acquisition, le portage, la gestion, le cas échéant, la dépollution des terrains, en vue de la réalisation de projets d'aménagement (construction de logements et de locaux commerciaux par exemple). Cet établissement a également des missions d'étude de faisabilité. Il intervient auprès de nombreuses communes du Val-d'Oise pour leur donner les moyens de restructurer des parties de leur tissu urbain existant.

Expression : Dans quels secteurs l'EPF VO, peut-il intervenir ?

J.L.D. : La convention de portage foncier identifie des secteurs dits à enjeux dans lesquels des mutations sont possibles et s'y exerce une pression sur les propriétaires de la part des acteurs de l'immobilier.

Par exemple, dans certains secteurs urbanisés de la commune (rue des Genêtes et avenue de Paris), des activités de transport et réparation automobile sont à relocaliser du fait de leur caractère industriel. La libération de ces emprises devra faire l'objet d'une attention particulière.

Les secteurs à enjeux font l'objet d'une veille et d'une possible maîtrise foncière. Cela ne se traduit pas par une intervention systématique de la commune et de l'EPF VO pour les aménager. Le dispositif mis en place est un moyen supplémentaire au Plan Local d'Urbanisme afin d'influencer sur les éventuels projets et garantir l'intérêt général.

Cela n'exclut pas la réalisation de projets privés immobiliers, sous réserve qu'ils respectent les objectifs fixés par la commune (densité raisonnée, nombre et typologie de logements, qualité architecturale et environnementale des constructions, ...).

Retour sur le MCDD 2014

Pour la 12^{ème} année consécutive, la Ville de Bessancourt a organisé son Mois de la Citoyenneté et du Développement Durable du 6 septembre au 4 octobre 2014. Retour en images sur un événement riche en activités autour du thème « Partecipons ».

Le Forum des associations et de la vie locale

Le samedi 6 septembre a eu lieu le traditionnel forum des associations, mettant à l'honneur les associations de la ville. Cette journée fut l'occasion pour les élus de rencontrer les nombreux bénévoles sans qui les associations n'existeraient pas. La journée fut rythmée par de nombreuses animations, démonstrations de danse, poney, château gonflable, pour le plaisir de tous. Comme chaque année, les élus autour de Jean-Christophe POULET, ont parcouru les nombreux stands, allant du sport à la culture en passant par la solidarité ou encore les associations commémoratives et culturelles. M. Jean-Noël CARPENTIER, Député de la circonscription et Jean-Pierre BARENTIN, Conseiller Général, se sont joints à eux pour rencontrer les associations.



Le Festival Feed The World

Le Festival Feed The World organisé par l'association "Save The World" fut un succès pour sa première édition, le week end du 6 au 7 septembre. C'est dans le cadre de l'appel à projets jeunes, que l'association a pensé ce projet qu'elle a organisé en partenariat avec la ville. Grâce à leur mobilisation, près de 2 000 euros ont été récoltés sur le week end à travers les recettes liées aux différents concerts. La totalité de la somme a été reversée à Action Contre la Faim. Le Maire et les élus ont tenu à féliciter les bénévoles lors de la soirée des jeunes diplômés le 3 octobre, en leur remettant la médaille de la ville. Une reconnaissance pour tous leurs efforts et leur mobilisation.





Inauguration du parcours sportif et des ruches

Le parcours sportif est enfin là, il a été inauguré en même temps que les ruches, le samedi 20 septembre au Parc du Château. Sous un beau soleil, élus et habitants ont pu tester les nouvelles machines accessibles à tous.



Une musique de nulle part : exposition, atelier et concert

Nicolas BRAS, luthier, musicien, artiste plasticien et intervenant, a conquis les Bessancourtois à travers les différentes activités proposées durant le MCDD. Il a ainsi permis aux petits comme aux grands de découvrir son monde et sa musique à travers l'atelier de fabrication d'instruments de musique (réalisés à partir de matériaux de récupération). À l'Espace Marc Steckar, le public a pu découvrir une exposition d'instruments et un concert solo à la bibliothèque Keller.

La conférence-débat sur la place des habitants dans la vie publique

La conférence-débat sur la place des habitants dans la vie publique, fut l'occasion pour les élus d'échanger avec une cinquantaine d'habitants sur la place qu'ils peuvent prendre auprès d'eux, dans la mise en place de la politique locale menée par la ville. Le débat fut introduit et animé par Jean-Jacques SCHALLER, enseignant-chercheur à l'université Paris 13, qui partagea son expérience et sa vision du pouvoir d'agir des habitants.



La 2^{ème} édition de la Fête Marc Steckar

Pour la 2^{ème} édition, la Fête Marc Steckar fut de nouveau un succès sous le thème du Brésil. C'est aux couleurs du pays de la samba et de la bonne humeur, que les enfants sont d'abord partis des deux écoles à travers deux grandes déambulations aux côtés des Compagnies « Tewhoola » et « Couleurs des Tropiques ».

A leur arrivée place de l'Eglise, un groupe d'enfants a présenté au public une superbe chorégraphie suivie du spectacle de gumboots des enfants des deux écoles. La soirée s'est clôturée par un concert de « Maracuja » groupe de musiques brésiliennes, devant l'Espace Marc Steckar. Une belle fête réussie !



L'installation de la commission extra-communale des Brosses et Malais

Le quartier des Brosses et Malais est depuis plusieurs mois, l'objet d'un vaste plan de concertation avec ses habitants, dans le cadre d'un projet de réhabilitation de grande envergure. Un partenariat fort s'est ainsi développé entre la Ville, l'association « Ensemble pour l'avenir des Brosses et Malais » et Domaxis, afin de réaliser ensemble le projet de rénovation du quartier. La commission extra-communale a donc été installée le samedi 27 septembre, au complexe Maubuisson, comme nouvelle



instance de concertation entre les élus et les habitants, de manière complémentaire avec les ateliers participatifs. Elle sera en charge du lien entre le Conseil Municipal et les

ateliers. Elle est composée d'élus du Conseil Municipal désignés ainsi que de personnes issues de la société civile. L'installation fut suivie d'un pique-nique citoyen.



La soirée des jeunes diplômés

Comme chaque année, les jeunes diplômés Bessancourtois ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie du vendredi 3 octobre à la Salle Paul Bonneville.

Cette soirée est l'occasion pour le Maire et les élus de féliciter les jeunes en leur remettant un chèque-cadeau d'une valeur de 20 euros. L'animation fut assurée par Dj Drick-C et un buffet était proposé aux participants.

Les diplômés repartirent avec leurs photos de la soirée, réalisées par un photographe prévu pour l'occasion.



La journée découverte des véhicules électriques et l'inauguration de la Zoé

La Police Municipale passe au véhicule électrique avec la nouvelle «Zoé», inaugurée le 4 octobre, devant l'Espace Marc Stecker. Cette inauguration a été suivie de la découverte d'une voiture sans permis et de vélos électriques, testés par les habitants.



Le concert de Fawzy Al Aiedy

Le samedi 4 octobre, les Bessancourtois ont eu le plaisir de découvrir ou de redécouvrir le talentueux Fawzy Al-Aiedy. Le trio composé du chanteur, de Catherine Javaloyès et d'Hassan Massoudy, emporta le public au-delà des frontières de l'occident grâce à l'association de chant, de la musique, de la poésie et de la calligraphie. Le public bessancourtois découvrit un message de paix et de fraternité et fut conquis par un artiste hors du commun.

Un pique-nique citoyen aux Brosses et Malais

Dans le cadre de l'installation de la commission extra-communale, le samedi 27 septembre, un pique-nique citoyen fut organisé au complexe Maubuisson. L'équipe municipale a à cœur de favoriser les

temps d'échanges conviviaux avec les Bessancourtois, afin de développer au mieux le vivre-ensemble sur la ville. Ils étaient conviés à participer à ce moment en apportant un plat ou un dessert. Le soleil étant au

rendez-vous, ce fut l'occasion pour les élus et les habitants de se rencontrer au cours d'un repas et de profiter de ce temps convivial pour échanger.

L'objectif était à la fois de présenter les membres de la commission extra-communale, issus du Conseil Municipal et de la société civile, et de présenter les étapes de la concertation sur le projet.

Cette commission sera un outil supplémentaire dans le processus de concertation mis en place par la Ville, dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier des Brosses et Malais.

La mise en place de ce pique-nique citoyen, par le CCAS en collaboration avec la SOGERES, est un élément important pour les élus afin de contribuer à la mise en place d'un temps convivial pour et avec les habitants.



3 décembre 2014

Journée Internationale du Handicap

Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes souffrent d'un handicap, soit environ 15% de la population mondiale.

Partout dans le monde, les femmes et les hommes en situation de handicap sont confrontés à des obstacles physiques, sociaux, économiques et comportementaux qui les empêchent de s'impliquer pleinement et efficacement comme membres de la société au même titre que les personnes dites « valides ».

Dans un souci de faire évoluer les mentalités et de corriger ce regard que notre société porte sur une de ses composantes, le CCAS de la ville de Bessancourt, avec le soutien du Conseil Général, du groupe LES CARS LACROIX et en étroite collaboration avec l'association

TEPA, organise, dans le cadre de la Journée Internationale du Handicap du 3 décembre, un cycle de réflexion citoyen articulé autour du thème « de la participation dans la cité au dépassement de soi ».

C'est dans cette perspective que les lycéens de la ville de Taverny, citoyens de demain, seront invités à participer à cet événement.

De même, c'est dans cette dynamique que le film de Niels TAVERNIER « De toutes nos forces » sera projeté dans la salle Paul Bonneville.

Pour plus d'informations :

01 61 35 15 70



Le Parisis :

programme
d'amélioration
de l'habitat :
la rénovation
thermique pour
préoccupation



C'est lors du conseil communautaire du 9 décembre 2013, que fut validée l'implication de la CALP dans la mise en œuvre du programme «Habiter mieux». C'est un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements privés dont la mise en œuvre a été confiée par l'Etat à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) avec un objectif initial de réhabilitation de 300.000 logements sur la période 2010-2017.

Le Plan d'Investissement pour le Logement lancé en mars 2013, a porté cet objectif à 500.000 logements à l'horizon 2017 dont 120.000 logement sociaux.

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat a pour objectifs :

- **de prendre en compte toutes les formes de précarité énergétique** : extension du programme aux propriétaires occupants jusqu'au revenu médian, ainsi qu'aux locataires modestes, via l'aide aux travaux pour les bailleurs et les copropriétaires en difficulté.

- **d'aider au mieux les propriétaires les plus modestes**, cible actuelle du programme, par une augmentation significative des subventions ;

- **de renforcer le repérage et la sensibilisation des ménages** en situation de précarité énergétique.

Pourquoi s'engager dans la rénovation énergétique des logements ?

La rénovation énergétique des logements constitue un enjeu spécifique compte-tenu du faible taux de renouvellement (autour de 2% par an) du parc immobilier. On estime à 4 millions (8 millions de personnes) les ménages en précarité énergétique sur le territoire national. Fin 2012, l'ANAH identifiait sur le périmètre

du Parisis plus de 2100 logements individuels achevés avant 1975 - date de mise en œuvre de la première réglementation thermique - et occupés par des personnes répondant aux conditions de ressources du programme Habiter Mieux.

Dans le cadre du Contrat Local d'Engagement, la communauté d'agglomération s'engage à :

- **Verser une aide financière de 490 € aux propriétaires occupants** pour la réalisation de travaux éligibles au programme Habiter Mieux. Cette aide aura un effet levier sur l'aide complémentaire du Conseil Régional d'Ile- de France.

- **Améliorer le repérage et la sensibilisation des ménages éligibles** par la mise en place d'un réseau de partenaires et une campagne de communication.

Et vous, êtes-vous concernés ?

Qui peut vous renseigner ?

Un numéro d'appel national et un site internet ont été mis en place afin d'orienter les usagers vers un Point Rénovation Info-Service (PRIS) local.

Il s'agit du 0810 140 240 et le site renovation-info-service.gouv.fr.

Dans le Val d'Oise, l'ADIL est le Point Rénovation Info-Service pour les personnes éligibles aux aides de l'ANAH. Vous pouvez téléphoner au 0820 16 95 95.

Des permanences décentralisées seront mises en place prochainement sur le territoire du Parisis. Information complémentaire sur le site internet de l'agglomération.



Cours de cirque

La compagnie **Tewhoola** propose des cours de cirque qui ont lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle Lamartine. Les cours ont lieu les lundis de 17h30 à 19h pour les 6-10 ans et de 19h à 20h30 à partir de 11 ans et adultes. Les dates des cours sont les suivantes:

- pour le 1^{er} cycle (5 séances : les 6 et 13 octobre, les 3, 10 et 17 novembre 2014).
- pour le 2nd cycle (12 séances) : les 5, 12, 19 et 26 janvier, les 2 et 9 février, les 2, 9, 16, 23 et 30 mars, le 13 avril 2015.

Tarifs selon le quotient familial :

1^{er} cycle de 5 séances de 15 € à 32.5 €,

2^e cycle de 12 séances : 36 à 78 €

Les inscriptions ont lieu à l'Espace Marc Steckar :

les lundis, mardis, mercredis et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 18h. - Renseignements : 01 30 40 44 95

Spectacle

« Un p'tit jardin sus l'ventre »

par la Compagnie Le Klou (anciennement Le Crik) de Jean-François Maurier et Gilles Berry



Dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre, la compagnie Le Klou propose le spectacle « Un p'tit jardin sus l'ventre », mis en scène et écrit à partir de témoignages, récits, articles, et lettres sur la période 1914/1918 par Jean-François Maurier et interprété par Gilles Berry. L'auteur nous plonge dans le quotidien des Poilus, à travers des témoignages authentiques de soldats et des textes historiques. La Compagnie, actuellement en résidence au théâtre de l'Usine à Eragny, est l'un des partenaires privilégiés de la Ville dans le cadre du Festival Passages Clownés.

D'après J-F Maurier : « Ce sont des histoires de tranchée, de misère, de malheur, dites avec humour, poésie et rage mêlés. Fictionnelles ou pas, ces histoires parlent au plus près du quotidien des soldats et sont à l'image de ce que fut « la der des ders ». Au-delà des commémorations plus ou moins convenues, elles agissent comme un nécessaire rappel. La parole et son authenticité priment ici, avec le souci de respecter la simplicité qu'impose le sujet. »

dimanche 16 novembre à 15h : - Salle Paul Bonneville

Tarif : 7/5/1 € - Renseignements : 01 30 44 44 95

Extrême Factory Festival

Voici le second projet porté par de jeunes Bes-sancourtois dans le cadre de l'appel à projets jeunes, Extrême Factory Festival est donc le fruit d'un travail de réflexion de plusieurs jeunes dont Kevin LEBRAS, avec comme objectif de rendre la musique « métal » accessible à un plus large public. Rendez-vous donc le 22 novembre 2014, avec le festival



« **Extrême Factory Festival** » à la Salle Paul Bonneville, autour de la musique métal, regroupant de nombreux groupes de la région.

Samedi 22 novembre à 13h - Salle Paul Bonneville

Prévente : 8€/sur place 12€ - Renseignements : 01 30 40 44 95

FESTIVAL DU CONTE EN VAL D'OISE

Catherine Zarcate :

« Explorateurs de mondes »

Battre la campagne, fendre les flots ou s'élaner vers le ciel, tel est le rythme impétueux des explorateurs de mondes. Depuis la profondeur verte de la forêt amazonienne, un vaisseau de terre s'élançait vers la lune ; un indien Zuni s'envole vers le monde des Aigles ; un sage chinois passe dans le monde serpentin de la forêt profonde ; un médecin persan pénètre au cœur même du rocher. Que leurs motifs soient l'amour ou que l'entreprise tourne court, tous nous ouvrent les portes de la perception.

La conteuse nous invite à les suivre dans leurs aventures vertigineuses devenant à notre tour Explorateurs de Mondes.

Catherine ZARCATE : Conteuse professionnelle depuis plus de trente ans, Catherine Zarcate unit dans ses récits la profondeur et l'humour, elle les rend vivants, sa parole faisant jaillir en chacun de nous les images avec beaucoup de sensibilité et de finesse. Elle fait résonner la dimension contemporaine de ces contes, mythes ou épopées et ainsi nous ouvre à la curiosité de l'autre avec une trucu- lence finement dosée.

Samedi 29 novembre à 21h - Salle Paul Bonneville

entrée libre - Renseignements : 01 30 40 44 95



Exposition de Pierre RIOLLET : « Ombres portées et contre-jours »

Influencé par Edward Hopper et Robert Cottingham, c'est après un voyage aux Etats-Unis que Pierre Riollet commence une série de toiles ayant pour thème les façades américaines et leurs ombres portées. Son travail tourne toujours autour des contre-jours et des contrastes marqués, grâce à l'utilisation d'huile et à la technique de reproduction sur papier (la digigraphie). L'exposition est une expo-vente.

Voici l'extrait d'un article paru dans *Miroir de l'art* N° 17, qui reflète bien l'univers de l'artiste :

« Après avoir longuement travaillé sur les façades, Pierre RIOLLET se consacre aujourd'hui aux tunnels, toujours séduit par la lumière, les contre-jours et les contrastes, fil conducteur de son inspiration. La rue est à deux pas et dans la lumière mouvante le monde poursuit sa course folle... L'artiste, et à priori le peintre, observe le monde, s'en délecte et s'en imprègne jusqu'à le posséder tout à fait afin de le régurgiter à sa manière en traits d'esprit, en trait d'esprit, en mots imagés. Il se pose en retrait du monde et saisit ce qui l'émeut, ce qui mérite d'être mis en exergue. L'infini des possibles nous offre alors des visions disparates, originales, uniques. Chez Pierre Riollet, ce regard attentif sur le monde se traduit par un regard sur la rue, sur la lumière, à travers le hall obscur d'un immeuble, la pénombre d'une boutique ou d'un bistrot. La lumière ici comme un appel d'air, un bol d'oxygène, une ouverture salutaire, un prétexte graphique. Un peu « Fenêtre sur Cour » mais en plus serein. Pas de drame dans cette œuvre, juste l'observation réjouie du flux de la vie qui s'écoule à quelques pas. Et du silence tout autour de la clarté qui attire le regard, du silence et comme un parfum d'abandon, de quiétude, de recueillement. »

Le vernissage de l'exposition de Pierre Riollet aura lieu le jeudi 4 décembre à 19h à l'Espace Marc Stecker.

L'artiste sera présent le samedi 17 janvier de 14h à 18h pour échanger avec le public.

Rendez-vous

Inauguration du cèdre qui parle revisité par Dakkis

Le samedi 8 novembre à 16h
dans le parc Keller



Commémoration du centenaire de la Grande Guerre (1914-2014)

Le Centenaire de la Première Guerre mondiale a pour objectif de sensibiliser la société française afin qu'elle puisse honorer son devoir de mémoire. Ces commémorations sont d'autant plus importantes qu'il n'existe plus aucun témoin de la Grande Guerre. Aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société qui est chargé de transmettre l'héritage de Ceux de 14.

Mardi 11 novembre : cérémonie officielle
Parvis de la mairie - 01 30 40 44 95

Dimanche 16 novembre : Spectacle théâtre
« Un p'tit jardin sus l'ventre » par le Klou
Salle Paul Bonneville - 01 30 40 44 95

Du lundi 24 au samedi 29 novembre :
Exposition « Grande Guerre »
Espace Marc Stecker
Entrée libre - 01 30 40 44 95

Samedi 29 novembre à 15h :
Conférence sur l'exposition « Grande Guerre »
avec Jean-Claude Rouvière

Des associations sportives incontournables

Suite à un problème technique dans la réalisation du guide « Bessancourt en mouvement », voici le portrait de 6 associations sportives bessancourtoises qui n'ont pas pu être présentées dans celui-ci. Nous prions une fois encore ces associations de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Randori club de Bessancourt Judo et Taïso

La pratique du judo permet d'appréhender un sport éducatif qui propose une pédagogie progressive, adaptée pour tous, basée sur la connaissance technique, la coordination des mouvements, le développement de la souplesse et le respect des valeurs morales. Le judo est un excellent moyen de s'épanouir et d'affirmer sa confiance en soi. En apprenant à canaliser son énergie, le judoka trouve un équilibre à la fois physique et mental. Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état. Le judo est accessible dès l'âge de 4 ans. Le Taïso est une activité pour tous et à la portée de tous, il permet une approche douce des arts martiaux et est idéal pour la remise en forme ou l'entretien physique. Il s'agit



d'une approche différente du judo-jujitsu (discipline associée à la Fédération Française de Judo). Il n'y a ni chute, ni coup ou action violente, ce qui rend l'activité accessible et attrayante pour un large public.

► **Laïd REFOUFI**

Place du 30 août - 95550 Bessancourt - **06 21 08 77 12 - 06 59 54 68 83**
lrefoufi@yahoo.fr - rcbessancourt.clubeo.com

Tennis Club de Bessancourt

Le Tennis Club propose à ses adhérents de jouer au tennis sur les 3 terrains extérieurs du gymnase des Marboulus, avec ou sans cours (pratique du tennis de loisirs) et de participer à des tournois internes homologués, à des matchs d'équipe. Il permet également de bénéficier de cours de tennis dispensés par un professeur titulaire d'un Brevet d'Etat pour les enfants jusqu'à 18 ans en école de tennis. Son objectif est de faire découvrir aux jeunes et aux moins jeunes le plaisir des rencontres sportives, avec la possibilité de jouer en compétition, dans le cadre de tournoi interne, tournoi OPEN en juin, tournois interclubs et de stages été multisports.

► **Manuel RODRIGUES** - 1, rue des Noyers - 95740 Frépillon
06 48 70 05 60 - amrodrigues@free.fr



Tennis de table de Bessancourt

L'association a pour objectif d'apprendre et de se perfectionner à la pratique du tennis de table avec un entraîneur qualifié. Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi. Une journée « Portes ouvertes » et des tournois internes sont organisés dans l'année.

► **Fabrice GARBANI** - 37, rue Saint Gervais - 95550 Bessancourt
06 09 20 25 58 - touc73@wanadoo.fr



L'Olympique Cycliste du Val d'Oise (OCVO 95)

L'association soutient,

encourage et développe la pratique du sport cycliste sous toutes ses formes (route, piste, cyclo-cross, VTT). Le club, tourné vers la jeunesse, favorise la formation sportive et technique tant pour les coureurs que pour les dirigeants. Il est présent sur toutes les catégories et accueille les cyclistes au masculin comme au féminin, de l'école de vélo jusqu'aux juniors et seniors.

> Jean-Luc COMBOEUF

Foyer polyvalent « Les Dourdains »

Place du Maréchal Foch - 95320 Saint-Leu-la-Forêt

06 60 20 61 49 - ocvo95.contact@ocvo.fr - www.ocvo.fr



Les Archers de Beauchamp

Les archers proposent une pratique et un enseignement de sports tel que le tir à l'arc, à travers une initiation mais aussi la possibilité de participer à des championnats.

> Jean-Pierre CHERUBINI

15, rue de l'Épine

95130 Le Plessis Bouchard - 06 86 28 33 11

jeanpierre.cherubini@free.fr

www.archersdebeauchamp.fr



L'Empire de la Danse, la Danse de l'Empire

Cette association initie son public et ses adhérents aux danses anciennes du 19^{ème} siècle (1850 à 1900), pratiquées dans les zones rurales mais aussi dans les salons prisés de l'époque. Elle propose ainsi différentes danses telles que la polka, la mazurka, la rédowa, la valse du 19^{ème} siècle ou encore les différents quadrilles. Elle permet au public de danser avec plaisir et de partager des moments de distraction uniques, autour de costumes et de chorégraphies d'époque.

> Jackie LETOURNEUR
13 rue de Beauchamp 95150 Taverny
01 77 02 00 65 - 06 03 93 57 13
jackie.letourneur@free.fr



Rendez-vous



La ludothèque

vous accueille le samedi

La ludothèque est ouverte de 9h30 à 12h00 :

- Le 15 Novembre : « Les copains de la forêt font halte à la ludothèque. Venez jouer avec eux ! ».

autour de jeux symboliques comme « La ferme »

et « Les copains de la forêt », les plus petits pourront

s'amuser dans le cadre d'ateliers « petites bêtes »

ouverts pour eux.

- Le 13 Décembre 2014 : « Venez découvrir des nou-

veaux jeux à pratiquer en famille ou avec les amis à

l'occasion de Noël ! » Chaque année une multitude

de jeux sont édités par les créateurs de jeux.

Venez découvrir quelques nouveautés, à la ludo-

thèque !

La semaine du jeu se déroulera du 24 au 29 novembre en salle Paul Bonneville sur le thème des jeux de construction.

Résultats

Football

Dans le cadre du tournoi des

U12/U13 de l'Entente

Méry Mériel Bessancourt, 164

enfants ont été accueillis au stade des

Marboulus de Bessancourt, le samedi

20 septembre 2014. Ce fut un moment

réussi qui s'est déroulé dans une

ambiance amicale et festive. L'Entente

peut être fière de voir l'équipe 1 de

l'EMMB remporter ce tournoi et assister

au début d'une carrière prometteuse

pour ses jeunes sportifs.

Expression d'élus

C'est votre premier mandat, qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager ?

De par mon engagement dans le milieu associatif et en tant qu'ancien parent d'élèves FCPE, il m'a paru normal de m'impliquer au plus près des acteurs de ma ville afin d'apporter mon expérience du terrain. La liste Dynamique correspondant plus particulièrement à mes aspirations, c'est tout naturellement que j'ai rejoint Jean-Christophe Poulet et son équipe en place depuis 2 mandats.

Parlez-nous de votre délégation ?

Rattachée à l'adjointe au maire Dominique SORBA, ma délégation consiste à travailler sur le périmètre scolaire (maternelle et primaire), les accueils de loisirs et le CME (Conseil Municipal des Enfants). Ma fonction consiste à tisser un lien avec tous les intervenants, enseignants, parents et enfants.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre rôle d'élue ?

Quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Dans ce rôle, je suis très attachée à l'égalité des chances pour tous les enfants de Bessancourt.

Apprendre et réussir, dans un environnement agréable et sécurisé, doté des dernières technologies, tels sont, entre autres, les objectifs de ce mandat.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Bessancourtois(es) ?

Je veux être une passerelle entre l'École et la Mairie. Et à ce titre, n'hésitez pas à me faire part de toutes vos remarques négatives ou positives. Pour conclure, je dirais «ensemble avançons dans l'intérêt de nos enfants».

“ je suis très attachée à l'égalité des chances pour tous les enfants de Bessancourt

Fathia REFOUFI
conseillère déléguée
à l'Enfance



Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre à 16h00**, auprès de l'accueil de la Mairie, munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité :



William Mossé
Adjoint délégué
au Conseil Local
de Paisibilité et
de Sécurité et à
la circulation

Les prochaines permanences du CLPS auront lieu : **les samedis 29 novembre et 13 décembre 2014 de 10h à 12h**, au nouveau poste de Police Municipale situé place du 30 Août.

Rencontre

Le Maire et les élus vous reçoivent



Monsieur le Maire, Jean-Christophe POULET, vous reçoit dans le cadre d'un entretien individuel, sans rendez-vous, lors de ses permanences entre 10h et 12h. Les dates sont consultables sur **www.ville-bessancourt.fr**

Sa prochaine permanence aura lieu le samedi 22 novembre de 9h à 11h.

Pour des entretiens collectifs ou avec un des élus de la majorité, veuillez prendre rendez-vous au **01 30 40 44 84**, en précisant l'objet de votre demande.

Vous pouvez également écrire un mail à l'ensemble des élus à partir du site de la ville, **www.ville-bessancourt.fr**, rubrique « écrire au maire ».

ACTIONS ET REALISATIONS

Nous avons beaucoup échangé avec les Bessancourtois durant la campagne. Leurs remarques ont alimenté notre réflexion et même trouvé place pour certaines dans notre programme.

Les commissions communales et extra-communales installées, le temps des actes est venu.

Ainsi des réalisations sont visibles et changent déjà le quotidien de beaucoup d'entre nous.

L'inauguration du « parcours santé » dans le Parc du Château est le dernier exemple en date. Elle a permis de faire connaître à certains, un des lieux les plus agréables de la commune. Sa fréquentation journalière va au-delà des attentes et les commentaires sur son aménagement sont unanimes.

Depuis la rentrée, le mode d'utilisation des installations sportives a changé. Avec l'élargissement des horaires d'ouverture, de nombreuses associations ont bénéficié de cette évolution. Les activités pourront également se poursuivre durant les vacances scolaires à la grande satisfaction de ceux qui en ont fait la demande.

Il s'agit là de deux avancées obtenues dans le cadre d'une bonne concertation entre habitants et élus qui ont permis ces belles **réalisations**.

L'écriture du PEDT s'est inscrite dans une démarche participative de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Sa signature, le 16 septembre dernier, dote Bessancourt d'un réel outil pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Dans la continuité de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ce document, au fil du temps, s'enrichira de notre expérience sur le terrain et s'adaptera au plus près des besoins de notre ville. **C'est ici un des exemples d'actions menées par vos élus pour une bonne administration de la commune.**

Pour plus d'informations sur ces sujets, vous pouvez solliciter vos élus, adjoints et conseillers municipaux délégués en charge de ces thématiques.

Loïc VAUCHEL, Président du groupe
« Dynamique Bessancourt »

URBANISME - Aurions-nous été entendus?

Quelle ne fut pas la surprise de Francis Balland en septembre dernier d'être convoqué par Monsieur le Maire pour un débat sur un projet de préemption renforcée qui devait être discuté en commission puis soumis au vote du Conseil Municipal.

Il a tout d'abord pensé que le Maire allait encore nous annoncer des constructions supplémentaires et, pour faciliter sa stratégie, il lui fallait avoir tous les pouvoirs pour préempter un certain nombre de terrains à Bessancourt. Sa seconde surprise fut la position que le Maire compte défendre maintenant. **En fait ce dernier souhaiterait « maîtriser l'urbanisme galopant » et « freiner l'appétit des promoteurs »** trop contents de trouver à Bessancourt un terrain de jeu idéal pour augmenter leurs profits. Nos engagements de campagne ont-ils inspiré et même convaincu notre maire que trop c'est trop et que les Bessancourtois ne veulent pas de cette ville où chaque centimètre sera urbanisé. Celui-ci a d'ailleurs admis que les deux petits immeubles de la rue de la Dupressoir de la Chardonnière étaient effectivement volumineux, lui qui les qualifiait de « pavillons » pendant la campagne. Il pointe également du doigt ce que nous avons appelé taches architecturales pendant la campagne (le chantier des quatre coins, l'immeuble arrêté sente des carrières, l'immeuble insalubre de l'avenue de Paris).

Réelle prise de conscience ou simple opportunité ?

D'autre part il nous a été annoncé que l'AFTRP (l'aménageur de la ZAC des Meuniers) revoyait sa copie sur l'éco-quartier, qu'il y aura davantage de pavillons et moins d'immeubles.

Nous assistons à un virage à 180°.

La maîtrise de l'urbanisme à Bessancourt était un de nos principaux engagements de campagne, Monsieur le Maire nous rejoint sur ce point, réjouissons-nous !

Ce fut donc un « Oui, mais » au dernier Conseil Municipal. Car, en effet, restons vigilants si, d'aventure, ce pouvoir était utilisé à d'autres fins.

L'opposition a servi à quelque chose, mais sérieusement il faut se poser une question fondamentale: pourquoi ce revirement aujourd'hui ?

Pourquoi la maîtrise des constructions est-elle prioritaire maintenant, alors que le PLU reste toujours aussi permissif ? Serait-ce une nouvelle tendance ou une manœuvre de séduction ?

Le Maire découvre aujourd'hui que le PLU qu'il n'a pas su maîtriser pendant 13 ans devient maintenant la porte ouverte à tous les excès. L'équipe majoritaire qui nous dirige laisse une impression d'amateurs qui joueraient avec des outils qui les dépassent.



Bien qu'étant le 6 Octobre, date limite de dépôt de notre tribune, le magazine Expression sera diffusé début décembre. Nous vous souhaitons de **bonnes fêtes de fin d'année pour vous et votre famille.**

Le groupe « Bessancourt renouveau »

Francis BALLAND - Sylvie CAMUS -
Jean-Paul MASCHERONI - Nadine BOUCHER -
Erick VAN HOOREBEKE - Madeleine MAZO

Vos rendez-vous

Spectacles, expositions, loisirs et événements...

Retrouvez les informations
et le événements qui
animent votre ville sur  
www.ville-bessancourt.fr

NOVEMBRE

Samedi 8 à 16h

Inauguration du cèdre revisité par Dakkis
Bibliothèque Keller - 01 30 40 44 95



Dimanche 16 à 15h

**Commémoration Grande Guerre :
Spectacle de théâtre « Un p'tit jardin
sus l'ventre » par la Cie Le Klou**
Salle Paul Bonneville - 01 30 40 44 95



Samedi 22 à 13h

Extrême Factory Festival
Salle Paul Bonneville - 01 30 40 44 95
Prévente : 8€ / sur place 12€

Du lundi 24 au samedi 29

**Commémoration Grande Guerre :
exposition sur la Grande Guerre**
Espace culturel - Entrée libre - 01 30 40 44 95



Samedi 29

**à 15h Conférence sur l'exposition consacrée à
la Grande Guerre par Jean-Claude ROUVIERE**
Entrée libre - 01 30 40 44 95
**à 21h Festival du Conte en Val d'Oise -
« Explorateurs de monde »**
Entrée libre - Bibliothèque Keller - 01 30 40 44 95

Mardi 11

**Commémoration Grande Guerre :
cérémonie du 11 novembre**
Parvis de la Mairie - 01 30 40 44 95



DÉCEMBRE

Du mardi 2 décembre au samedi 17 janvier

**Exposition de Pierre RIOLLET «Ombres
portées et contre-jours».**
Présence de l'artiste le samedi 17 janvier -
Espace culturel - Entrée libre - 01 30 40 44 95

Samedi 13

**à 15h Spectacle de Noël
«Les loufoques en concert»**
(sur réservation) Cie Corossol
Salle Paul Bonneville - 01 30 40 44 95



À ne pas manquer !

Dimanche 16 novembre

**Commémoration
Grande Guerre
Spectacle de théâtre**

**« Un p'tit jardin sus
l'ventre »**

par la Cie Le Klou
Salle Paul Bonneville - 01 30 40 44 95



Samedi 22 novembre à 13h

Extrême Factory Festival

**Voici le second projet porté par
de jeunes Bessancourtois dans le
cadre de l'appel à projet.**



Salle Paul Bonneville
01 30 40 44 95
Prévente : 8€/sur place 12€